

Éditorial





Comme en témoignent les nombreuses publications associatives portant sur le secteur associatif subsidié parues en Belgique francophone ces dernières années, les acteurs de ce champ vaste et varié – plus de cent mille associations, employant plus d'un demi-million de personnes, et produisant autour de 5% du PIB belge – partagent un constat commun de situation critique de leur industrie. Les diagnostics convergent vers la mise en cause des transformations, initiées de longue date, dans la relation entre les pouvoirs subsidants (l'État, à ses divers niveaux de pouvoir) et les associations bénéficiant de fonds publics. La marchandisation-libéralisation accrue du secteur, impulsée et organisée par l'État, et l'imposition des logiques managériales-entrepreneuriales connues sous le nom de « nouveau management public », seraient ainsi les deux principaux processus à l'origine de la crise qui frappe le secteur associatif.

Du point de vue des associations subsidiées, ces logiques entraînent une perte graduelle de leurs marges d'autonomie. Les financements structurels étant de plus en plus remplacés par des appels à projets – court-termistes, sous-financés, unilatéralement définis par les pouvoirs publics, et induisant la concurrence entre associations –, il devient plus difficile de défendre leurs objets sociaux propres, de choisir leur gouvernance interne, leurs thématiques d'action, etc., tandis que les tâches administratives éloignant du travail avec les usagers deviennent plus nombreuses, plus contraignantes, plus complexes, et plus envahissantes. Comme le pointent de nombreux acteur·ice·s associatif·ve·s, ces évolutions empêchent le secteur – ainsi que l'ensemble du non-marchand – d'assurer sa fonction de facteur de « cohésion sociale », de « contre-pouvoir », ou encore de « vivier de la démocratie ». La suppression récente de la loi 1921 sur les associations et l'intégration de ces dernières dans le nouveau Code des Sociétés et des Associations – assimilant les « non-profit » aux « for profit » – est emblématique de ces évolutions.

C'est dans cette situation déjà ressentie comme critique qu'intervient le programme du nouveau gouvernement fédéral dit « Arizona », les mesures du gouvernement wallon, et la situation politique chaotique à Bruxelles, présageant de sombres jours pour le monde associatif. La suspension des subventions dites facultatives par le gouvernement Wallon et la FWB ; la diminution de 15 % des retours fiscaux sur les dons ; les coupes de 25 % dans le budget annuel de la coopération au développement ; la menace permanente, brandie périodiquement, du définancement massif des emplois ACS (laquelle, si elle venait à se réaliser, équivaldrait à la mise à mort du secteur associatif bruxellois subsidié dans son ensemble) ; les déclarations politiques sur une « guerre culturelle » en Belgique francophone ; la criminalisation

des mouvements sociaux (récemment sur base de « rapports d'experts » tout à fait loufoques) ; l'inqualifiable et révoltante campagne d'intimidation politique à l'encontre de nos collègues de l'association CVFE, avec qui nous tenons à manifester notre entière solidarité, de même que les mesures répressives prises à l'encontre d'autres structures contestataires (notamment antiracistes et anti-génocide) – tout cela nous paraît signaler un stade qualitativement nouveau dans le virage autoritaire et sécuritaire de l'État amorcé depuis plusieurs années. Ce stade se caractérise par l'abandon graduel de la stratégie d'obtention du consentement des gouvernés par des politiques d'intégration et de cohésion sociales (menées dans une mesure importante à travers le secteur associatif et plus généralement le non-marchand) au profit d'un maintien de l'ordre foncièrement répressif (policier, judiciaire, carcéral...).

De toute évidence, cela redessine complètement la valeur et la fonction sociopolitiques du secteur associatif et exige de ses acteurs d'analyser cette conjoncture et d'y prendre position. Les dossiers du présent double numéro (12 et 13) de *Permanences Critiques* peuvent être lus comme une prise de position et une intervention dans ce contexte. Fidèles à l'esprit de notre revue, notre but n'était pas de produire une apologie de notre secteur, mais au contraire de profiter de ce moment de crise pour soumettre à la critique certains stéréotypes qui le concernent : par exemple, que le travail associatif est en soi positif car il « aide les gens » dans le besoin (besoins qu'il contribue en même temps à identifier et relayer vers les acteurs politiques et étatiques) ; qu'il est nécessairement émancipateur car générateur de participation démocratique, de cohésion sociale et est vecteur de « valeurs progressistes » ; et enfin qu'il constitue un « contre-pouvoir » face à l'État et au marché. Ces clichés ont bien entendu un fondement véridique, mais ils dissimulent la part d'ombre de la vie associative, part d'ombre qui est complice avec les logiques économiques et politiques qui broient autant notre secteur que nos vies.

Ce fondement véridique est néanmoins essentiel : il ne s'agira pas, dans les contributions à ce double numéro, de nier la valeur de l'aspect « travail de service social » assuré par l'associatif depuis que l'État lui a délégué une part significative du travail biopolitique de reproduction sociale. Ce que ces contributions mettent en avant est plutôt la nécessité de toujours œuvrer à coupler ce premier aspect de l'action associative au travail de transformation/subversion sociale historiquement porté par le secteur. Si, sous la pression des réformes néolibérales et de l'autoritarisme étatique, ces deux aspects étaient définitivement découplés, le travail associatif se limiterait à

la prise en charge de certains besoins sociaux des populations délaissées par l'État et ne ferait ainsi que contribuer à la reproduction du système social en place, dans ses tendances les plus inégalitaires, autoritaires et violentes, en abandonnant toute velléité de critique et de résistance face à cela-même qui rend (de plus en plus) nécessaire ce travail.

C'est la raison pour laquelle il est insuffisant de critiquer le changement de paradigme néolibéral-autoritaire dans le rapport État-associations (symptôme) sans offrir une critique plus globale, et surtout plus incisive, des logiques sociopolitiques générales qui le sous-tendent (les causes), à savoir l'ordre social capitaliste, suprémaciste et patriarcal, qu'il ne suffit pas de « réparer », mais qu'il faut *abolir*. C'est aussi la raison pour laquelle il est particulièrement urgent, précisément dans la situation critique actuelle, d'appliquer une perspective autocritique sur le secteur associatif, dont la revendication d'être un contre-pouvoir est en tension constante avec ce que les contributions à ce numéro identifient comme ses fonctions biopolitique de gestion de la (sur)vie des populations et d'appareil idéologique d'État.

C'est sur fond de ces considérations qu'il nous a semblé nécessaire de donner ici la parole à des points de vue qui mettent plus radicalement en question le rôle de l'associatif dans la société et qui appellent non seulement à résister face à la nouvelle vague de destruction néolibérale de l'État social (donc à garder les acquis et continuer le même travail), mais à penser comment, de l'intérieur du secteur et avec les ressources actuellement disponibles, il serait possible de mettre en échec les processus de décomposition sociale initiés par les tendances sociopolitiques dominantes. Bien entendu, les associations subsidiées ne peuvent pas simplement s'extirper de leur dépendance à l'État et des effets concrets exercés par cette dépendance sur le travail associatif (missions définies par l'État, adaptation des programmes aux normes de management néolibéral, contraintes budgétaires étouffantes, etc.). Il est également clair que revendiquer collectivement de fonctionner sur des subsides étatiques structurels au lieu des appels à projet et de l'assimilation au secteur privé marchand est légitime et nécessaire. Néanmoins, il nous semble important de veiller à ne pas tomber dans le piège de l'opportunisme politique consistant à toujours systématiquement orienter les actions associatives vers des canaux institutionnels et politiques établis et reconnus comme légitimes, impliquant une autocensure et une autolimitation constante de nos orientations (un anti-radicalisme pragmatique), motivées soit par la crainte de sanctions extérieures, soit par une résignation à la domination des valeurs que l'on prétend combattre.

Une condition essentielle pour regagner de l'initiative face aux évolutions néfastes dont pâtit le secteur associatif et en particulier ses « publics » est de fournir un diagnostic conceptuellement précis et politiquement franc de ces maux et de leurs causes. Cela implique de mieux comprendre ce que nous faisons en tant que travailleur-euse-s de l'associatif, dans quoi nous sommes impliqué-e-s, comment fonctionnent les appareils et institutions dans lesquels nous sommes pris-e-s, comment ils se branchent sur l'activité des autres secteurs, par quelles méthodes, quelles voies, quelles conditions et à quel prix la valeur ajoutée de notre secteur est produite. Le but de ce double dossier est d'identifier et mettre à nu les principales *contradictions* qui structurent le secteur associatif et dessinent les *limites* de son action, afin de *s'organiser précisément à partir de ces limites et contradictions*.

Les articles constituant ce double numéro ont été répartis dans deux dossiers. Le dossier de ce numéro 12 appréhende le secteur associatif depuis une perspective plus distante en focalisant sur ses structures et logiques de fonctionnement en rapport avec le contexte social dans lequel il s'insère. Le numéro 13 quant à lui réunit des contributions qui abordent le secteur associatif depuis la perspective et l'expérience de la *militance*.

Les contributions de ce numéro 12 s'agencent dans l'ordre suivant.

Le dossier s'ouvre sur l'étude de Gabor Tverdota intitulée « Pour une analyse de classe du secteur associatif ». Sur fond de l'intuition selon laquelle la crise actuelle de l'associatif est révélatrice d'un réagencement des alliances entre classes dominantes et classes moyennes d'une part, et entre ces dernières et les classes populaires de l'autre, l'auteur développe une série d'instruments conceptuels permettant de penser la problématique d'ensemble du secteur associatif en termes de rapports et de classe et de lutte des classes. En particulier, Tverdota montre comment le secteur associatif dans son ensemble contribue à la reproduction de la structure de classe de la société, et quel rôle joue là-dedans le fait que la classe hégémonique au sein du secteur est la classe moyenne/intermédiaire/petite-bourgeoise.

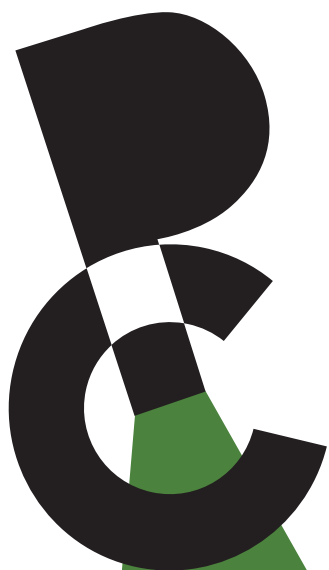
L'analyse de Natalia Hirtz reprend la question de la fonction du secteur associatif dans la reproduction sociale depuis l'angle du travail reproductif à l'échelle sociétale, travail essentiellement féminisé et souvent sous-traité par l'État vers des ASBL. Dans le cadre d'une démarche historique précise et détaillée, l'auteure expose comment la catégorie du travail reproductif permet de réfuter l'idée courante selon laquelle le secteur associatif serait indépendant du marché d'un côté et de l'État de l'autre et de montrer

par-là son appartenance organique à l'organisation productive du système capitaliste et son rôle dans l'accumulation du capital.

La troisième contribution du dossier, « Révo cul dans l'éduc pop! », par Franck Lepage, s'attaque elle aussi à la question des classes sociales en rapport avec le secteur associatif, plus précisément le champ de l'éducation populaire/permanente. L'auteur met en évidence un tournant majeur dans ce champ au cours des dernières décennies, qui consiste dans le remplacement d'un référentiel de (lutte des) classes et de rapports sociaux de domination par un référentiel libéral axé sur le niveau purement inter-individuel des identités et des discriminations. L'auteur souligne toutefois que cette dépolitisation des discours et pratiques de l'éducation populaire/permanente n'est pas une fatalité et qu'elle peut et doit être combattue par la remise au centre de la question du sens du travail, en tant que socle de ce qu'il convient d'appeler « droits culturels » au sein d'une société capitaliste.

Ces deux analyses sont suivies d'un entretien avec Pierre-Emmanuel Marion, responsable clinique à Parhélie ASBL, une structure singulière de prise en charge de personnes psychotiques et autistes. Intitulé « Penser contre la tendance totalitaire des associations », l'entretien met en évidence la façon spécifique dont une structure associative appartenant au secteur de la santé concentre et reflète les logiques et les tensions qui caractérisent l'ensemble du secteur associatif et non-marchand. Dans le cadre d'une analyse de la crise institutionnelle traversée par Parhélie, Pierre-Emmanuel Marion explique l'importance de l'appartenance de cette institution au secteur non-marchand, la place et les dynamiques du collectif de travail, le rôle des diverses instances et des structures de financement, ainsi que les possibilités de résister à la colonisation du travail fait à Parhélie par les logiques managériales et néolibérales dominantes.

Enfin, le dossier est complété par un Varia réalisé par Ulrich Styx (pseudonyme) et un collectif de travailleurs sociaux bruxellois. Non sans lien avec la problématique du dossier, il s'agit pour l'auteur d'offrir une contre-analyse autant qu'un contre-récit aux lectures dominantes des épisodes de violence qui ont récemment marqué certains quartiers bruxellois et dont les autorités politiques autant que médiatiques semblent plus qu'enclins à transformer en occasions d'injonctions sécuritaires, effaçant par-là les intérêts économiques qui motivent ces dernières, autant que les profondes inégalités et la crise de l'accueil qui en sont les causes et qui forment le décor d'un théâtre répressif sans précédent dans la capitale.



**PERMANENCES
CRITIQUES**